



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Lille, le 26 janvier 2017

Communiqué de presse

LE PRÉFET DE RÉGION INSTALLE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA COMMANDE PUBLIQUE (ORCP) HAUTS-DE-FRANCE



Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, a installé aujourd'hui dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie Hauts-de-France l'assemblée générale de l'Observatoire régional de la commande publique (ORCP), une initiative « *pionnière et unique en France métropolitaine* ». La création de cette structure avait été annoncée par le préfet le 13 octobre dernier à Arras à l'occasion des deuxièmes rencontres régionales de l'achat public.

En présence de Michel Dagbert, président du Conseil départemental du Pas-de-Calais, de Pierre de Saintignon, premier adjoint au maire de Lille et de près de 80 élus et décideurs publics venus des cinq départements de la région dont Michel Grevoul, directeur des achats de l'État (DAE), le préfet a souligné l'importance « *de ne pas voir la commande publique comme un fardeau mais, au contraire comme un levier, une opportunité pour le développement du territoire régional* ».

L'observatoire aura trois objectifs :

- **mieux connaître la commande publique à l'échelle de la région.** Les premières estimations des groupes de travail montrent que le montant total de cette commande s'élève à 2,6 milliards d'euros par an en 2014 (entre 1 et 2 % du PIB régional). Ce chiffre est cependant sous-évalué et le travail de l'observatoire dans les prochains mois sera de faire émerger un outil statistique fiable et des données mieux consolidées ;
- **augmenter la performance de l'achat des collectivités publiques.** La commande publique doit être un « *levier de croissance et d'emploi* » pour la région. Il est donc fondamental que l'observatoire contribue à fixer des objectifs et des indicateurs tout en permettant un partage des meilleures pratiques entre acteurs publics dans des domaines aussi variés que les délais de paiement et les intérêts moratoires, les clauses sociales et environnementales ou l'accès des TPE et PME à la commande publique ;
- **faire de la commande publique une thématique de recherche académique.** Le préfet a souhaité associer les représentants de l'enseignement supérieur à cette démarche. A l'occasion de cette assemblée générale, une convention de partenariat a été signée entre l'État et Sciences Po Lille, représenté par son directeur, pour le développement de l'observatoire. Le président de l'université de Lille I était également présent.

La présidence de l'Observatoire régional de la commande publique a été confiée par le préfet à Jean-Paul Delevoye, ancien ministre, ancien président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), « dont l'expérience et l'engagement sans failles en faveur de notre territoire depuis des décennies sont reconnus de tous ». Michel Lalande s'est dit convaincu que Jean-Paul Delevoye saura assurer le développement de l'observatoire et son rayonnement dans les mois et les années à venir.

Cette séance inaugurale de l'assemblée générale a aussi été l'occasion de signer une convention de partenariat entre l'État et l'Union des groupements d'achats publics (UGAP), représenté par son président Edward Jossa. Cette convention permettra de valoriser et d'accompagner l'accès des TPE et PME innovantes de la région à la commande publique.

L'assemblée générale a aussi été l'occasion pour les sept groupes de travail, composés d'experts de l'administration de l'État mais aussi des collectivités territoriales, des hôpitaux et des établissements publics, de présenter le résultat de leurs premiers travaux. Les décideurs publics présents ont ensuite eu la possibilité de réagir et d'échanger, tout en fixant les priorités des groupes de travail pour l'année 2017.

Pour terminer, le préfet a indiqué que l'assemblée générale annuelle de janvier 2018 serait l'occasion de remettre les « *premiers grands prix de la commande publique Hauts-de-France, prix décernés par un jury d'experts, qui récompenseront les décideurs publics pour leurs actions remarquables dans ce domaine. Il existera évidemment différentes catégories : innovation, environnement, insertion sociale. Il reviendra à l'observatoire de le déterminer. Je compte sur l'engagement de chacune et de chacun d'entre vous pour faire réussir ce projet* »